

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE / RPI

NOM	RPI Beuxes-Messemé-Sammarçolles	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	Beuxes-Messemé-Sammarçolles	21 juin 2018

Participants (préciser A: absent , Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Beuxes : Mmes Baudry et Reignier (titulaires), Sammarçolles : Mmes Capelle (titulaire) et Dessaint (suppléante)
Education nationale	Présidente : Mme Masson, enseignante à Beuxes Enseignantes : Mme Noé, Mme Goumard, enseignantes à Crué, Mme Suire, enseignante à Beuxes Mme Guichard (Exc), enseignante à Crué IEN : Mme Jussaume (Exc)
Collectivités	Beuxes : M Robert (Maire), M Monneris (adjoint). Sammarçolles : Mme Berton (adjointe) CCPL : M. Pasquier, responsable pôle scolaire
Autres participants : invités	Mr Ledoux (adjoint, mairie de Beuxes) Mr Malecot (adjoint)

Pour introduction, la présidente nomme une secrétaire de séance : Mme Suire

Ordre du jour

- 1) Les effectifs du RPI pour l'année scolaire 2018-2019
- 2) L'organisation pédagogique pour l'année 2018-2019
- 3) L'organisation du temps scolaire
- 4) Présentation du projet d'école
- 5) Hygiène et sécurité
- 6) Les travaux dans les écoles
- 7) Le bilan des différents projets (projets de l'année, voyages scolaires, ...) et les futurs projets.

1. Fonctionnement du conseil d'école

Validation du compte rendu précédent.

Les personnes présentes lors du dernier conseil d'école ont validé ce compte rendu.

2 . Règlement intérieur et charte de la laïcité

--

3. Actions pédagogiques

Lecture du nouveau projet des écoles 2018-2021

Les grandes lignes du nouveau projet d'école sont présentées aux parents .

Le projet a été validé par Mme Jussaume. Elle a fait remarquer, selon les nouvelles directives, que les APC seront essentiellement consacrées à la lecture et à l'écriture. L'anglais ne sera donc pas enseigné pendant les APC comme cela avait été indiqué dans le projet d'école.

Selon le projet d'école, les enseignantes vont mettre en place des ateliers. L'ambition 3 demande d'ouvrir l'école, de développer les liens avec les partenaires. Il est évoqué de faire intervenir des parents sur le temps des ateliers afin d'encadrer plus facilement différents ateliers (défi scientifique, arts plastiques...).

Il reste à se renseigner auprès de l'inspection académique si ce partenariat peut se mettre en place . Les parents soulignent que souvent on ne leur donne pas les moyens d'intervenir davantage dans l'école.

Projets communs :

Projet école et cinéma

Beuxes : Mme Masson est allée voir son troisième film (le roi des masques) avec les CM1 / CM2 le 24 mai.

Spectacles Culture en Herbe : chaque classe est allée voir un spectacle à l'espace culturel de Loudun. Les CM1 et les CM2 : retour vers le bitume le 27 février.

Les autres classes : la Fabrik le 24 mai.

Piscine

Les élèves de GS et de CP sont allés à la piscine du 27 mars au 18 mai, le mardi matin et le vendredi après midi.

Journée RPI : elle est prévue le jeudi 28 juin à Beuxes.

Le matin, les 3 classes répéteront le spectacle pour la fête des écoles. A midi elles pique-niqueront sur le petit terrain puis l'après midi un spectacle de magie sera offert aux enfants avec un goûter.

Pour l'organisation de cette journée, le transport scolaire a été modifié. Il a été constaté des problèmes de communication entre le transporteur et la CCPL.

Bilan de la classe transplantée à Saint Hilaire de Riez, en Vendée :

Les enfants de Sammarçolles sont partis 3 jours, du 4 au 6 juin. Budget : 5146 € ; une participation de 45 € par enfant a été demandée.

Les enfants de Beuxes sont partis 5 jours, du 4 au 8 juin. Budget : 11016 € ; une participation de 75 € par enfant a été demandée.

Le séjour s'est très bien passé, les enfants étaient ravis.

Projets spécifiques :

- Les CM1/CM2 ont participé au concours « un jour une question » : il ont écrit le scénario de la vidéo qui répond à la question : « A quoi servent les écrans ? ». Malheureusement, ils n'ont pas été retenus.

- Ils ont aussi participé à une animation : le Science Tour, le 25 mai . C'est un camion de médiation scientifique en partenariat avec l'émission « c'est pas sorcier ». Ils ont travaillé sur les économies d'énergie .

Futurs projets :

- Ecole et cinéma pour toutes les classes
- Culture en herbe pour toutes les classes
- Escrime artistique pour les deux classes de Beuxes
- Projet culturel sur les châteaux de la Loire pour toutes les classes.

4 . Utilisation des moyens de l'école

Les effectifs du RPI 2018-2019

Sammarçolles : 13PS ; 5MS ; 10GS ; 13CP soit 41 élèves.

Ils sont répartis en 2 classes : 13PS + 5MS et 10GS + 13CP.

Beuxes : 7CE1; 5CE2 ;10CM1 ;10CM2 soit 32 élèves.

Il sont répartis en 2 classes : 7CE1 + 5CE2 et 10 CM1 + 10 CM2.

Organisation du temps scolaire

Retour à la semaine de 4 jours : il y aura classe les lundis, mardis , jeudis et vendredis selon les horaires suivants :

Ecole Sammarçolles : le matin : 8 h 45 – 11 h 45 (accueil 8 h 35)

l'après midi : 13 h 15 – 16 h 15 (accueil 13 h 05)

Ecole de Beuxes : le matin : 9 h 00 – 12 h 00 (accueil 8 h 50)

l'après midi : 13 h 30 – 16 h 30 (accueil 13 h 20)

Il n'y aura plus de TAP.

Les APC (1 heure par semaine) seront organisées un soir, en dehors des heures scolaires, sur autorisation des parents pour l'école de Beuxes.

Pour l'école de Sammarçolles les APC seront organisés deux fois une demi heure deux soirs par semaine en dehors des heures scolaires.

Scolarisation des TPS : il a été décidé en conseil des maîtres de prendre des toutes petites sections à la maternelle, que le matin à partir du mois de septembre. Il y en aurait deux. Il est rappelé qu'ils n'ont pas le droit de prendre le bus.

Avenir du RPI

- Aucun projet de rassemblement pour les 2 écoles n'est envisagé par les communes. En raison des effectifs, une fermeture de classe est probable pour la rentrée 2019.

- L'étude réalisée par l'ATD n'a toujours pas été présentée aux élus. Cela devrait se faire au mois d'août.

- Enquête pour la mise en place d'une garderie à Sammarçolles : 73 questionnaires ont été distribués aux différentes familles concernées de Sammarçolles, de Beuxes et de Messemé.

Il n'y a eu que 3 retours pour Beuxes, 1 retour pour Messemé et 6 retours pour Sammarçolles.

Face à un nombre insuffisant de retours, la réponse, pas encore officielle, sera négative.

La cantine de Sammarçolles :

- le comportement des enfants se dégrade : ils sortent très énervés de la cantine car ils mangent dans le bruit. Il y aurait un problème d'autorité de la part du personnel. Le retour en classe est difficile, les enfants mettent du temps à se concentrer sur les activités.

- Il est également signalé des problèmes d'organisation dans le service : absence de couteaux pour les Grandes Sections et les CP, la salade de fruits est mise directement dans les verres et les enfants ne peuvent plus boire. Des conseils ont été donnés à la cantinière pour laisser plus de responsabilités et d'autonomie aux enfants .

- Les parents se plaignent du prix trop élevé des repas : il y a eu une forte augmentation à partir du mois de janvier (1 € de plus par repas).

La cantine de Beuxes :

Quelques problèmes de comportement envers le personnel sont signalés. Certains enfants auraient des propos déplacés. Un mot sera fait aux parents pour les alerter.

Les élus des deux communes s'engagent à faire le point avec le personnel de cantine.

5. Hygiène et Sécurité

Exercice de confinement :

Beuxes : Un exercice de confinement (risque de nuage radioactif dangereux) a été réalisé le 20 juin. Les enfants se sont confinés dans les classes et les portes ont été fermées à clé. L'alarme s'est faite par le biais de la corne de brume et a été bien reconnue par les enfants.

Crué : Un exercice de confinement (risque d'accident lié à un transport de matières dangereuses) a été réalisé le 19 juin. Les MS, les CP et les GS se sont confinés dans leur classe. Les PS étaient dans le dortoir avec l'Atsem. L'alerte a été donnée par les téléphones fixes puisqu'il n'y a pas de système sonore audible pour donner l'alerte. L'Atsem présente dans le dortoir a été alertée par son téléphone portable personnel.

La liste de préconisation pour la sécurité à l'école établie par Mr Chambonneau a été transmise par mail à la mairie de Sammarçolles en date du 4 mai 2018. Il manque toujours des éléments dans les malles PPMS.

Beuxes : Une trousse de secours a été prévue pour la cantine.

Il a été demandé à Mme Boyer, dont le portail donne un accès à l'école de fermer son portail à clés pendant les journées d'école.

Exercice incendie

Beuxes : le troisième exercice a été réalisé le 19 juin. L'alarme de la classe de Mme Suire ne s'est pas déclenchée, celle de Mme Masson était à peine audible. Seule l'alarme de la BCD a fonctionné. Les enfants sont sortis rapidement et se sont rangés correctement.

Sammarçolles : l'exercice a été fait le 14 juin dans l'après midi. Les PS et les MS ont évacué la classe rapidement et dans le calme. Les MS/CP étaient en salle de motricité, l'évacuation a été rapide.

Matériel et travaux

Beuxes :

Les travaux demandés au deuxième conseil d'école ont été réalisés (porte de la BCD qui s'ouvrait toute seule, clé sur la porte intérieure de Mme Masson, portillon difficile à ouvrir, fissure sous un des préaux, achat d'un switch, d'une enceinte).

Il reste :

- le problème avec la sonnette : on ne l'entend à peine ou pas du tout.
- le problème de compatibilité entre le TBI et le nouvel ordinateur.
- le problème d'alarme à réparer, un devis pour relier les 2 alarmes est en attente.

- une baguette derrière la porte de la BCD doit être remplacée.
- Les livres désuets vont être enlevés de la BCD.
- L'utilisation du terrain de sport par les enfants pose problème à cause des déjections canines, il est demandé à la mairie de nettoyer le terrain régulièrement, notamment en prévision de la journée du RPI et de la fête d'école.
- L'enduit sur le mur des locataires tombe dans la cour d'école (en arrivant) .

Crué :

- Mme Goumard remercie la municipalité pour l'achat d'un tableau blanc.
- La demande de vidéoprojecteur faite au 2ème conseil d'école est annulée. Les enseignantes utiliseront celui présent sur l'école qui devra être installé sur la tablette dans la classe des CP comme prévu au 2ème conseil d'école (voir avec la mairie de Messemé pour la tablette)
 - Une demande d'ordinateur portable pour la classe de GS / CP a été transmise à la CCPL et acceptée pour la prochaine rentrée.
 - Il manque des tables et des chaises pour les futurs CP. (voir avec les mairies des alentours si elles ont du mobilier en stock à prêter)
 - La classe de CP a besoin de meubles de rangement (étagères).
 - Il y a des trous dans la cour qui forment de la boue noire quand il pleut. Cela est dangereux : les enfants glissent dessus.
 - Le portillon à l'entrée de l'école se descelle.
 - Une fenêtre se ferme mal dans la classe des CP
 - Problème du parking : les parents ne peuvent pas se garer sur le parking car il est réservé au bus scolaire. Les parents se garent donc sur le bord de la route ce qui est assez dangereux et bloque la circulation. Il est donc demandé à la municipalité de réfléchir et d'essayer de trouver une solution : envisager la création d'un parking à l'entrée du pré.

6. Mise en œuvre et suivi du PEDT

7. Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles

8. Place des parents à l'école

- La randonnée des écoles a été organisée le dimanche 18 mars.
- Le vide grenier prévu au mois de mai a été annulé à cause du mauvais temps.
- La journée du RPI sera organisée le 28 juin.
- La fête de l'école aura lieu le samedi après midi 30 juin à Beuxes.

Fait à Beuxes

Le 21/ 06 / 2018

La présidente du Conseil d'Ecole :
Mme Masson

La secrétaire de séance :
Mme Suire